

pollutions des sols

Par **bourdon**, le **25/02/2007** à **19:45**

bonjour

j'exerce désormais sur un site dont les sols sont pollués dû à l'activité antérieure du lieu.

j'ai racheté ,suite à un partage, les parts de ma mère et ma soeur il y a 7 ans.

en cas de dépollution du site, doivent elles y participés financièrement en tant qu'anciennes responsables?